

# AVIS DE CONCERTATION PREALABLE SUR LE PROJET PALEFICAT - RIVES DE L'HERS A TOULOUSE

## Ouverture de la concertation obligatoire conformément à l'article L103-2 du code de l'urbanisme.

Monsieur le Président de Toulouse Métropole informe que, par délibération du 08 juin 2023, le Bureau de la Métropole a ouvert la concertation préalable à la création de la ZAC Paléficat - Rives de l'Hers sur les communes de Toulouse et Launaguet portée par la SEML Oppidea.

### DUREE DE LA CONCERTATION

La concertation sera ouverte du **lundi 14 octobre 2024 au samedi 14 décembre 2024 inclus**.

### OBJECTIFS ET ENJEUX DU PROJET

Les enjeux et objectifs de ce projet sont en cohérence avec les ambitions de développement bas carbone, s'inscrivent dans le futur PLUi-H de Toulouse Métropole et sont définis en tenant compte de la concertation volontaire menée depuis 2016. Ce projet vise à :

- Instaurer une offre diversifiée et adaptée en logements, commerces, activités économiques et équipements publics, en cohérence avec les objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT) et les orientations de la Collectivité ;
- Développer une/des polarité commerciale, d'équipements et de services de proximité nouvelle et complémentaire à celles existantes à Borderouge ;
- Conforter un nouveau quartier économique en bordure de rocade et en accompagnant le développement des activités existantes.

### MODALITÉS DE LA CONCERTATION

En vertu de l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme, les modalités de concertation du public suivantes ont été arrêtées :

- ▶ **Un dossier de concertation comprenant les objectifs et les enjeux liés au projet, une présentation des caractéristiques principales du schéma directeur d'aménagement et une présentation des modalités de la concertation préalable :**
  - **En version numérique téléchargeable**, sur le site [jeparticipe.metropole.toulouse.fr](https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr) de Toulouse Métropole et la page d'Oppidea dédiée au projet
  - **En version papier**, accessible aux heures d'ouverture :
    - à l'accueil des Mairies de quartiers de Toulouse Croix Daurade et Borderouge, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h00,
    - dans le MairieBus à Trois-Cocus le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30,
    - à l'accueil de la Mairie de Launaguet, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h30, sauf le vendredi où la mairie ferme à 16h, et le samedi de 9h30 à 12h15.
- ▶ **Un registre sera mis à disposition du public afin qu'il puisse faire part de ses observations et déposer une contribution :**
  - Un **registre numérique**, accessible via la page dédiée d'Oppidea dédiée au projet et sur le site participatif de Toulouse Métropole : [jeparticipe.metropole.toulouse.fr](https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr) ;
  - Des **registres papiers**, établis sur feuillets non mobiles, mis à disposition aux jours et heures d'ouverture dans les Mairies de quartiers de Toulouse (Croix Daurade, Borderouge et Trois Cocus), en Mairie de Launaguet, ainsi que lors des rencontres.

Plusieurs rencontres publiques seront organisées dans le cadre de la concertation.

- ▶ **Une réunion publique d'information** : le mercredi 16 octobre de 18h00 à 20h00, à la salle communale Georges Cuvier, 1 Bis rue Francis Lopez 31200 Toulouse
- ▶ **Des stands mobiles** : le mercredi 23 octobre de 16h00 à 18h00 au marché de Launaguet, le mardi 12 novembre de 16h00 à 18h00 sur le Parvis du Collège de Paléficat
- ▶ **Une balade participative** : le mercredi 6 novembre de 10h à 12h, inscription obligatoire sur le site de la participation de Toulouse Métropole
- ▶ **Une réunion publique de partage et d'échanges** : le jeudi 5 décembre 2024, de 18h00 à 20h00, à la salle Georges Cuvier, 1 Bis rue Francis Lopez 31200 Toulouse

A l'issue de la période de concertation, Monsieur le Président de la Métropole en présentera le bilan devant le Bureau de la Métropole, qui en délibérera.



L'ensemble des modalités de concertation, l'agenda complet et la documentation sont disponibles sur le site Internet : <https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/paleficat-rivedelhers>.

Vous pouvez également scanner le flashcode ci-contre pour y accéder.